

C **ommuni**qué DE PRESSE

Paris, le 24 janvier 2019

POLICIERS BLESSES FIN D'UNE INJUSTICE

Le 23 janvier 2019, l'assemblée nationale a voté la réforme de la justice dont un amendement de la garde des sceaux qui prévoit d'indemniser les Policiers, Gendarmes et Militaires blessés au même titre que n'importe quel autre citoyen.

Alliance Police Nationale se félicite de voir son long combat auprès du gouvernement et des parlementaires aboutir.

Alliance Police Nationale à travers une vidéo évoquant le cas de notre collègue Yann Saillour a retracé « le parcours du combattant » des policiers pour être indemnisés.

<https://www.youtube.com/watch?v=a6S9dudxxvo>

Alliance Police Nationale gage que le gouvernement ne tardera pas à publier le décret d'application afin que cette injustice prenne fin définitivement.